



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pôle d'emplois de l'environnement dans les outre-mer

Question écrite n° 45259

Texte de la question

Mme Karine Lebon attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur la nécessité de mettre en place un pôle d'emploi environnemental à La Réunion et dans les outre-mer en général. Les transformations infrastructurelles requises pour garantir une réelle transition écologique et énergétique sont immenses. C'est là le défi du siècle. Le dernier rapport du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est pourtant presque passé inaperçu du fait d'événements géopolitiques majeurs. Cependant le rapport rappelle l'urgence d'agir au plus vite au risque, dans le cas contraire, de voir près d'un milliard de personnes menacées par la montée des eaux. Le rapport n'évoque pas seulement la simple submersion, mais aussi les conséquences climatiques de la montée des eaux en général. La Réunion, ayant connu près de deux cyclones de grande envergure en à peine quelques semaines (Batsirai, Emnati), est particulièrement concernée. Les outre-mer sont en première ligne du fait de leurs divers positionnements géographiques et doivent donc être armés afin de lutter contre le dérèglement climatique et ses conséquences. Le président sortant a lui-même reconnu que des investissements massifs doivent être effectués en ce sens et demande à ce que l'écologie devienne un critère possible de dérogation à la règle d'or budgétaire européenne. Cependant, les investissements ne doivent pas se concentrer uniquement sur l'Hexagone. La création d'un pôle public dédié à la transition écologique et énergétique au sein des divers outre-mer viendra pallier ce risque. Des emplois liés au traitement et à l'assainissement de l'eau (ressource de première nécessité amenée à devenir « l'or bleu ») et à l'exploitation des énergies renouvelables telles que l'énergie marine et la géothermie doivent être mis en place pour ne citer qu'une partie de l'immense chantier qui se tient devant tous. Mme la députée demande ainsi au Gouvernement de mettre en place un pôle d'emplois environnementaux à La Réunion et dans les outre-mer afin que les habitants puissent se former et être employés dans la lutte contre le dérèglement climatique et contre ses conséquences en partie désormais inévitables. Elle demande à ce que ces pôles soient organisés et mis en place avec la concertation d'experts, mais aussi des collectivités territoriales, plus à même de saisir les enjeux locaux les plus importants. Elle lui demande ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Karine Lebon](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45259

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Transition écologique](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 avril 2022](#), page 2348

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)